

# « ENTRELACS »

S'INVITE

DANS VOS COMMUNES...

2023

Appel à projet

Dossier de candidature

Date limite d'envoi : le 31 mai 2023



**art'B**

Association inscrite au registre des associations du tribunal de Colmar  
161 La Mossure 68370 ORBEY  
associationartb@gmail.com

# ENTRELACS

## *DES VANNIERS ET VANNIERES RASSEMBLES POUR FAIRE DECOUVRIR LEURS TECHNIQUES ET LEURS OEUVRES*

### CONTEXTE

Créée à Orbey en 2014, **art'B** est une association qui rassemble des femmes et des hommes qui ont à cœur de développer et partager la création artistique et artisanale.

L'association, dont les membres fondateurs habitent différentes communes de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, souhaite insuffler une réelle dynamique de diffusion de l'art et l'artisanat, au sein de ce territoire.

Depuis 2015, l'association organise « Entrelacs » marché de vannerie à Orbey, tous les deux ans. La cinquième édition aura lieu les **9 et 10 septembre 2023**.

Les saules font partie du paysage du Grand Est depuis longtemps. Qui n'a pas vu son grand-père tresser de l'osier pour faire un panier à bois. Entre l'école de vannerie de Fayl-Billot, les nombreux vannier.ère.s professionnel.le.s dans les départements des Vosges et du Haut-Rhin, les nouveaux producteurs d'osier dans le Bas-Rhin et les clubs d'amateur.trice.s, la tradition de la vannerie perdure dans nos villages.

Depuis sa création en 2015, l'objectif principal d'Entrelacs est de faire découvrir l'art de tresser des végétaux pour créer des objets usuels. A travers le marché, l'exposition et les stages proposés, Entrelacs montre les différentes facettes de la vannerie et participe à perpétuer ces savoir-faire.

Au regard de la fréquentation grandissante d'année en année et des retours encourageants des visiteur.se.s, ce but est atteint.

### OBJECTIFS

Pour la **5<sup>ème</sup> édition**, art'B souhaite impulser une autre dimension au week-end de vannerie, en impliquant les autres communes du « Canton Vert », dans un premier temps. Pour les prochaines éditions, ce projet se développera dans les autres communes de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.

« **Entrelacs s'invite dans vos communes** » est un projet complémentaire au marché dont l'ambition est de :

- créer des liens entre les villages ;
- Redonner une identité forte au canton ;
- Promouvoir l'activité touristique autour de la vannerie (proposition de parcours, ...)
- Soutenir la création vannière ;
- Valoriser un patrimoine artisanal et le transmettre.

Suite à la présentation du projet aux communes, nous avons obtenu leur accord pour commander la création et la réalisation d'une œuvre artistique.

## APPEL PROJET

Il s'agit de la création et de la réalisation d'une œuvre artistique.

Les critères d'évaluation du jury porteront sur les éléments suivants :

- L'originalité, la cohérence et la clarté de la proposition ;
- L'expression de la richesse et de la créativité de la vannerie contemporaine ;
- La visibilité et l'intégration à son environnement ;
- La qualité des matériaux choisis et leur durée dans le temps.

L'œuvre devra être majoritairement en **osier sec** mais d'autres matériaux pourront être utilisés. Elle peut être poétique, informative, didactique, fonctionnelle...

### **DESTINATAIRES**

Cet appel à projet est ouvert aux vannier.ère.s professionnel.le.s, paysagistes, autres artistes pratiquant le land art ainsi qu'aux étudiant.e.s de ces différentes disciplines.

Les réponses proposées par des équipes pluridisciplinaires sont possibles et même encouragées afin de favoriser une approche ouverte et transversale.

### **MODALITES DE SELECTION**

Les dossiers de candidature seront évalués par un jury, composé de membres de l'association et des représentant.e.s des communes.

Ce jury sélectionnera un projet par commune.

Toutes les propositions (sélectionnées et non sélectionnées) seront exposées dans différents lieux du canton avant et pendant le marché « Entrelacs ».

### **REMUNERATION ET BUDGET DE PRODUCTION**

Le budget de la conception et les dépenses de réalisation de l'œuvre ne devra pas dépasser le **montant de 1 000 € TTC**. Il comprend tous les postes de dépenses : honoraires de la création, installation, main-d'œuvre, matériaux, végétaux, transport des matériaux.

Les déplacements et logements des intervenant.e.s seront pris en charge par l'association art'B.

### **PROPRIETE ARTISTIQUE**

- Le projet de conception, les dessins et tous les documents fournis resteront la propriété intellectuelle du/des concepteurs ou conceptrices.
- Le support matériel de l'œuvre sera la propriété de la commune.
- Tous les documents graphiques fournis pourront être publiés ou exposés.  
Les noms de leurs auteu.trice.s seront toujours spécifiés. Il en va de même pour les photos qui seront réalisées par l'association et les communes. Elles pourront être utilisées, libres de droits, pour leurs opérations de communication autour de l'œuvre.

## LES LIEUX

Pour cette première édition, l'association a proposé cet appel à projet aux communes de montagne, de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, ancien canton de Lapoutroie.

### Son histoire

L'ancien canton de Lapoutroie regroupe cinq communes : Le Bonhomme, Fréland, Labaroche, Lapoutroie et Orbey, s'étend sur 122 km<sup>2</sup> au fond d'une vallée vosgienne alsacienne, la vallée de la Weiss.



Le pays Welche constituait le baillage du Val d'Orbey qui devient le canton de Lapoutroie le 17 novembre 1796. La langue romane y est pratiquée depuis le haut moyen-âge. Contrairement aux villages de plaine, l'habitat rural est dispersé. Un passage puis une route reliant l'Alsace à la Lorraine existe depuis des temps immémoriaux et constitue une donnée essentielle pour expliquer l'histoire du lieu.

Welsch, en allemand, signifie étranger de race latine. C'est ainsi que les Alsaciens de langue germanique appelaient les Alsaciens de langue romane qui habitaient les vallées vosgiennes. Ce terme, romanisé en Welche, fut introduit par Voltaire dans le français littéraire.

Le canton fut, depuis l'origine, un pays d'élevage et produisit du beurre et du fromage qu'on appelle "fromage de Munster". Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie du coton s'installa. Mais l'élevage se maintenait et la région resta en majorité rurale. Le parler welche évoque les activités agricoles avec beaucoup de richesse et de finesse. Il a aussi intégré des mots nouveaux, liés au travail à l'usine; ainsi le terme firôbe signifie la fin de la journée de travail et est l'adaptation de l'alsacien firôwa (Feierabend).

Cause et conséquence à la fois de sa particularité, le pays welche est une frontière millénaire.

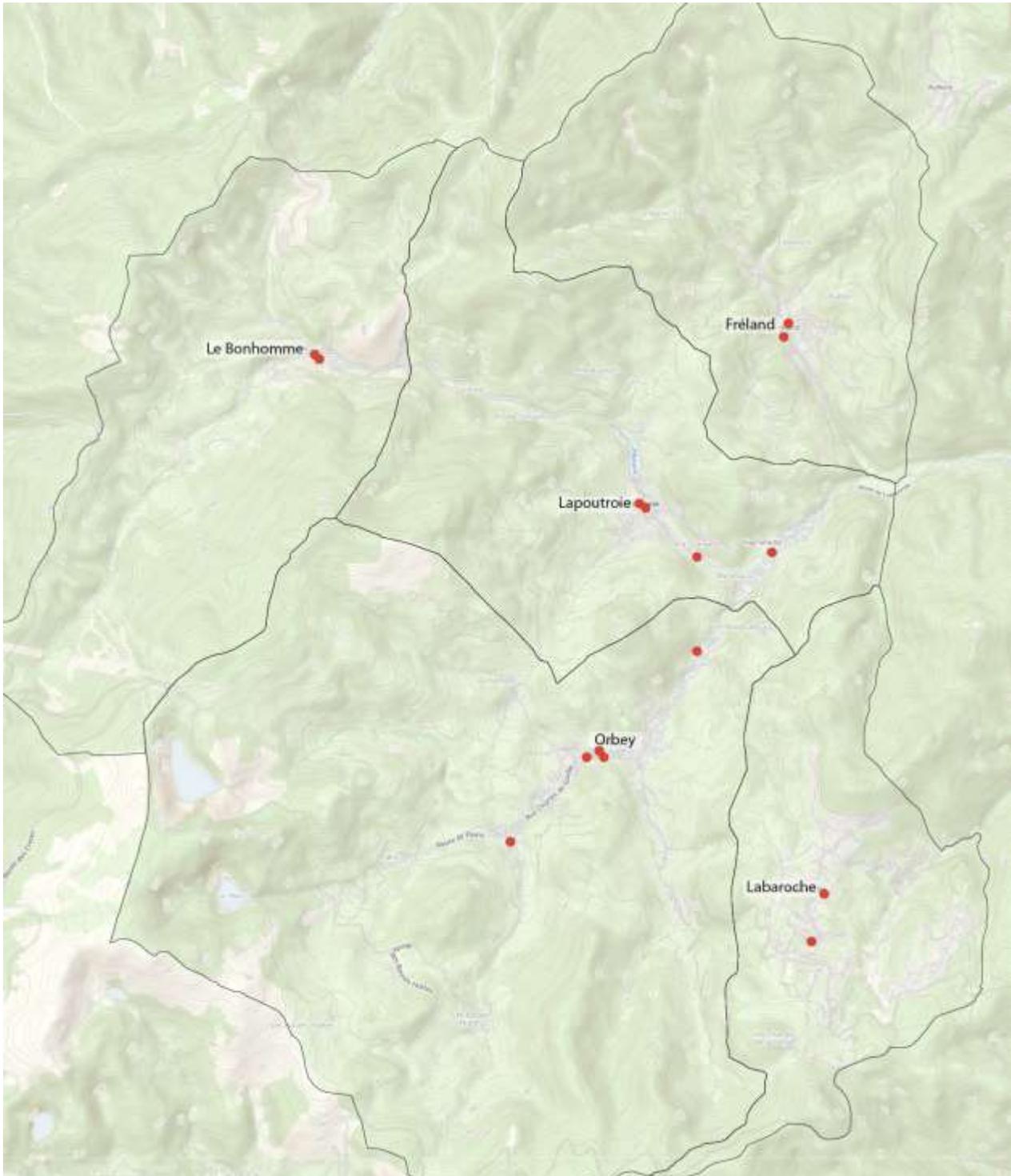
C'est une frontière géographique : la ligne bleue des Vosges barre énergiquement l'horizon. A la gare de Fréland, un défilé rocheux ouvre vers Kaysersberg.

C'est également une frontière politique et donc stratégique. Frontière entre le Duché de Lorraine et les Territoires alsaciens, particulièrement surveillée par le château de Kaysersberg. Frontière entre l'Empire allemand et la République française, avec les tragiques batailles des guerres mondiales qui ont ravagé le secteur.

Les influences welches, françaises, se sont mélangées depuis longtemps avec les influences germaniques. Le fonds français domine et a résisté aux pressions politiques, même à l'époque allemande. Le retour dans le giron français a facilité l'expression française du canton welche. Mais en même temps, il porte un coup redoutable au maintien du parler patois, qui apparaît souvent maintenant comme une particularité traditionnelle, voire folklorique, plutôt que comme un moyen d'affirmer et de défendre sa singularité.

**Les différents lieux par commune**

Situation générale



Point rouge = lieu à projet

# Fréland



F1 : Garde-corps de l'accès à la salle des fêtes



F2 : Banc sur la place de Bretagne



F3 : Abreuvoir en grès le long de la Grand Rue

# Labaroche



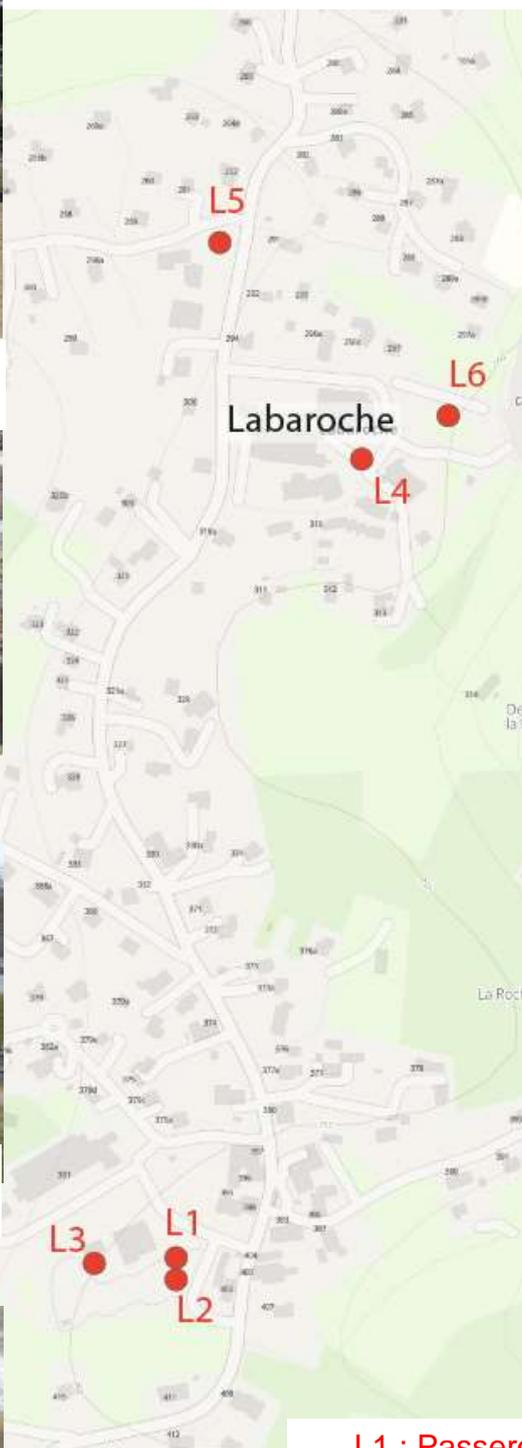
L5 : mur en pierre



L2 : Gradins en gabions + bois, l'escalier est en béton



L3 : Abri tables



L4 : Clôture de l'école



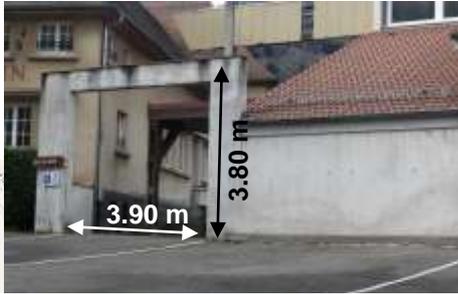
L6 : parking à côté de l'arbre de la Liberté



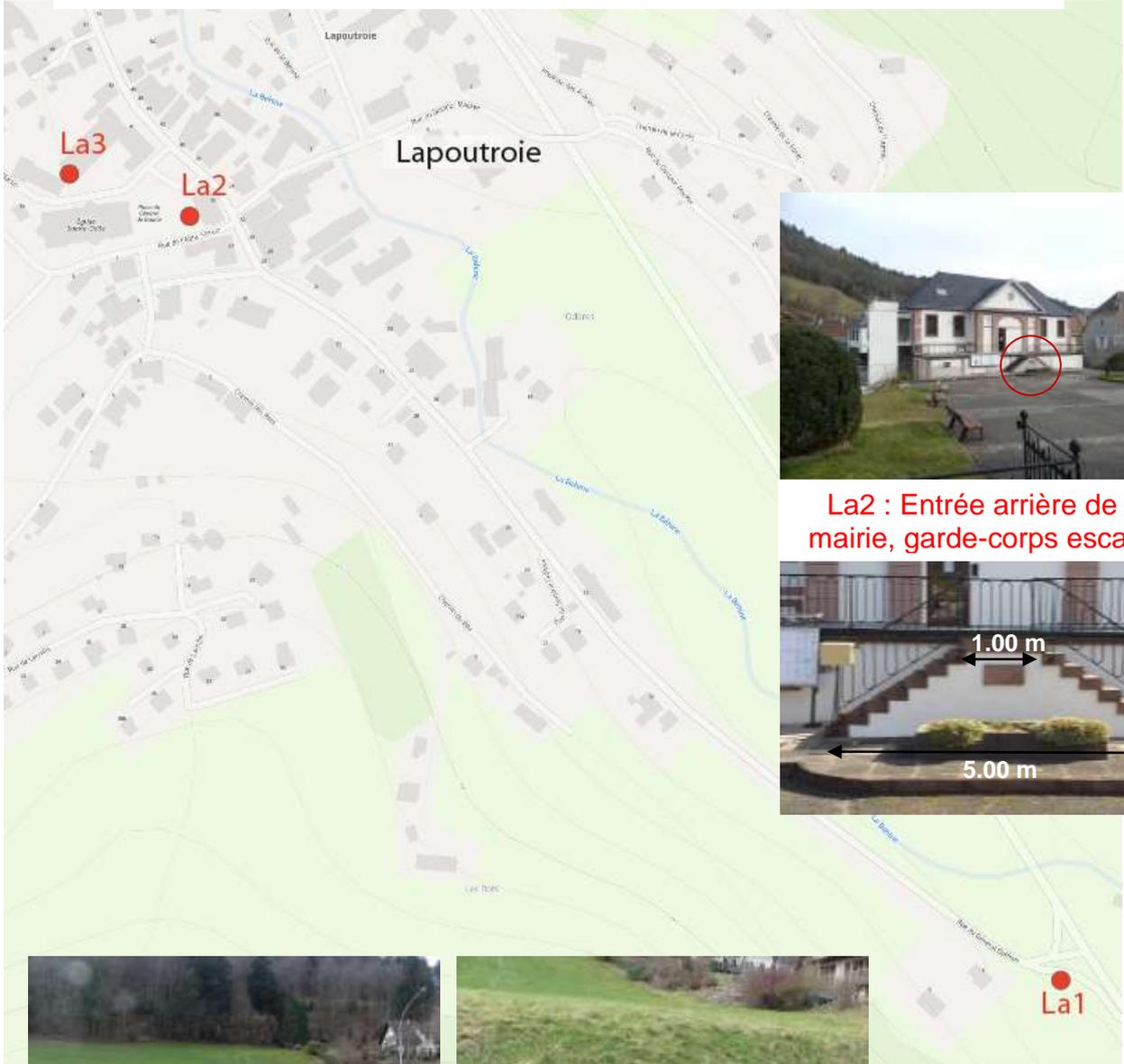
L1 : Passerelle en bois



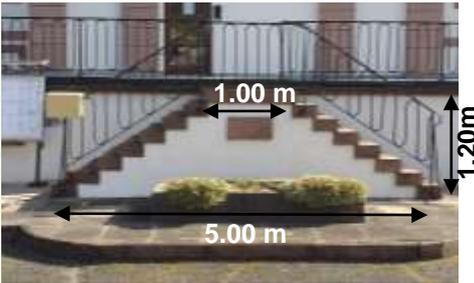
# Lapoutroie-Hachimette



La3 : Entrée de la salle polyvalente



La2 : Entrée arrière de la mairie, garde-corps escalier



La1 : Banc à l'entrée de Lapoutroie



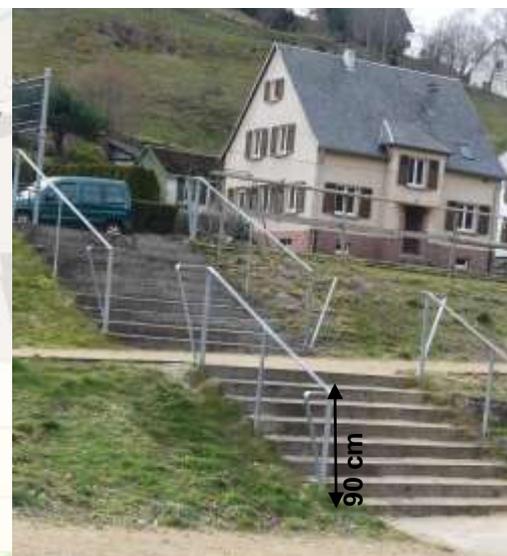
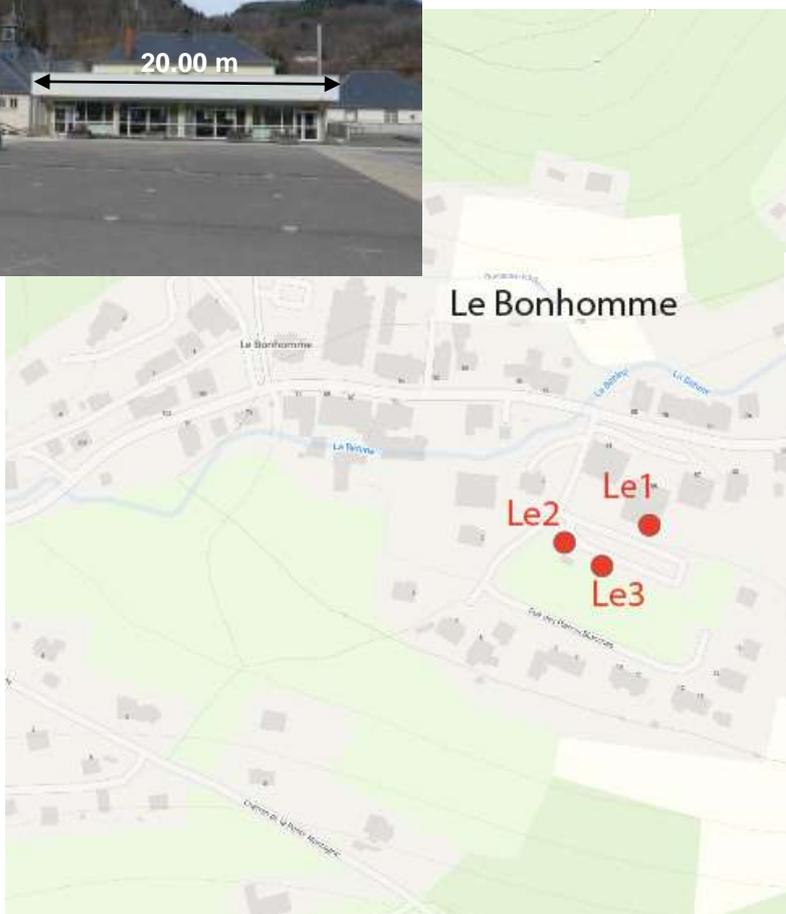
# Le Bonhomme



Le1 : Habillage de l'entrée de la salle des fêtes (bardage métallique)



Le3 : Habillage d'une main courante de l'escalier



Le2 : Habillage des toilettes publiques

## Orbey



O3 : Armoire à livres près de l'école



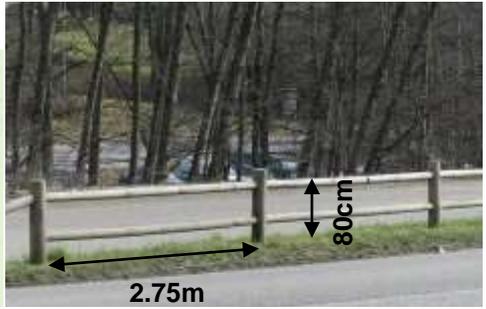
O1 : Banc rue de l'Eglise



O3 : Banc en bois avec garde-corps à l'arrière



O2 : Souche dans le parc Lefébure



O4 : Barrière en bois le long de la RD48  
60 m de long avec 21 poteaux (14 cm de diamètre)



O5 : banc et table route de Tannach



O6 : Abreuvoir en grès, rue des Basses-Huttes

## **CALENDRIER**

- **31 Mai 2023** : Date limite d'envoi des candidatures
- **Début juin 2023** : Sélection des candidat.e.s et œuvres
- **Entre le 3 et le 8 septembre** : Mise en œuvre
- **8 Septembre 2023** : Inauguration du marché et des œuvres

## **LES MODALITÉS GÉNÉRALES**

- Les candidat.e.s peuvent présenter un projet sur chaque lieu et dans les différentes communes.
- La commande des matériaux et des végétaux ainsi que l'ensemble des éléments à utiliser sera faite par le concepteur.trice.
- Les personnes présentes sur le site devront obligatoirement être citées dans le contrat liant l'association et le concepteur.trice et être impérativement assurées.
- Le concepteur.trice s'engage à respecter toutes les normes de sécurité, pour elle ou lui et son équipe présente sur le site, au cours du chantier de réalisation.

## **LES MODALITÉS TECHNIQUES**

1. L'installation étant en extérieur, les matériaux nécessaires devront résister au climat du Grand Est, pluie, vent, neige et soleil.
2. Elle devra donc être conçue pour durer un maximum de temps.
3. L'œuvre devra être en majorité en osier mais d'autres matériaux pourront être utilisés.
4. L'œuvre originale réalisée sur place, devra être sur un support pour garantir sa pérennité.
5. L'œuvre ne devra pas être un obstacle à la sécurité générale (piétons, voiture, ...) et répondre aux normes en vigueur.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

---

Le dossier est à envoyer par mail au plus tard le **mercredi 31 mai 2023**.

Il devra être transmis en un seul envoi à [associationartb@gmail.com](mailto:associationartb@gmail.com). Si les fichiers dépassent 10 mégas, il est recommandé d'utiliser une plateforme de téléchargement type Smash, Gros fichiers, ... et de nous envoyer le lien.

Le dossier devra comprendre :

1. La fiche d'inscription ci-jointe du/des candidats, à remplir.
2. Un justificatif de votre statut professionnel et de votre capacité à éditer des factures (1).
3. Une lettre de présentation du/des candidat.e.s (une page maximum) et de ses motivations quant à sa participation.
4. Une présentation de travaux déjà réalisés (photos).

(1) Pour les étudiant.e.s, un justificatif sera exigé après la phase de sélection

NB : rappeler en en-tête, sur chaque document fourni, votre nom, celui de votre société ou de l'école.

5. Une note de présentation du projet :
  - o Le ou lieux retenus : nom du village et numéro du lieu
  - o Le nom de l'œuvre
  - o Une notice descriptive du ou des projets : les caractéristiques de l'œuvre, matériaux envisagés, ....
  - o Une esquisse, dessin, schéma ou plan masse général et une élévation significative ou une coupe si possible ;
  - o Un rendu en couleur qui pourra être exposé ;
  - o Une notice descriptive de la mise en œuvre ainsi qu'un planning prévisionnel précisant les dates d'exécution du projet entre le 3 et le 8 septembre ;
  - o Une estimation du coût de la réalisation de l'œuvre.

Pour tout renseignement vous pouvez envoyer un mail à l'association ou contacter les personnes renseignées ci-dessous

[associationartb@gmail.com](mailto:associationartb@gmail.com)

Sabine BROCH 03 89 71 34 35

Catherine NAIKEN-HORODYSKI 06 86 89 74 63

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Documents à transmettre par mail

## 1- FICHE D'INSCRIPTION

A joindre obligatoirement au dossier de candidature, après avoir dûment renseigné toutes les rubriques.  
Remplir autant de fiches que de participant.e.s.

### CANDIDATURE

INDIVIDUELLE       COLLECTIVE       ECOLE

Nom :

---

Prénom :

---

Adresse postale :

---

Téléphone :

---

E-mail :

---

Numéro de SIRET/SIREN :

---

J'ai lu et je m'engage à respecter toutes les modalités notifiées dans l'appel à projet « Entrelacs s'invite chez vous ».

## 2- JUSTIFICATIF DE STATUT PROFESSIONNEL

## 3- ATTESTATION D'ASSURANCE PROFESSIONNELLE

## 4- LETTRE DE PRESENTATION ET MOTIVATION

## 5- NOTE DE PRESENTATION DU OU DES PROJETS

## NOS PARTENAIRES

Les communes



Fréland



Labaroche



Lapoutroie



Le Bonhomme



Orbey

La Communauté de Communes de la Vallée de Kayserberg



La Chambre des Métiers du Haut-Rhin



La Collectivité européenne d'Alsace



La Région Grand Est



### art'B

associationartb@gmail.com

Personnes à contacter :

Sabine BROCH 03 89 71 34 35

Catherine NAIKEN-HORODYSKI 06 86 89 74 63

Références de l'association

Inscription au registre des Associations du Tribunal Colmar : Volume 69 Folio 69

SIRET 805 148 103 00015

BANQUE : 10 278 GUICHET : 03442 N°COMPTE : 00020223801 CLE : 02

IBAN FR 7610278034420002022380102 BIC / CMCIFR2A